



MUNICIPALITÉ  
**Saint-Valérien-de-Milton**

---

# AVIS PUBLIC

## MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

PRENEZ AVIS QUE, lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le lundi 11 janvier 2021, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a adopté une résolution visant à modifier la résolution numéro 281-11-2020 adoptée le 2 novembre 2020.

QUE la résolution a pour objet de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 en raison de l'évolution récente de la situation épidémiologique, décret 2-2021 : Dès samedi le 9 janvier jusqu'au 8 février 2021 inclusivement, un couvre-feu sera désormais en vigueur.

QUE le calendrier des séances ordinaire du conseil municipal pour l'année 2021 soit modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire du lundi le 1<sup>er</sup> février 2021 à 20h00 soit modifiée par lundi le **1<sup>er</sup> février 2021 19h00**

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 14<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

*Caroline Lamothe*  
*Directrice générale et*  
*Secrétaire-trésorière*